

219C0846
FR0010407049-FS0479

24 mai 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TERREÏS
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 22 et 23 mai 2019, la société anonyme Credit Industriel et Commercial¹ (6, avenue de Provence 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 21 mai 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TERREÏS et détenir 1 477 998 actions TERREÏS représentant autant de droits de vote², soit 5,76% du capital et des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions TERREÏS sur le marché.

¹ Contrôlée par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel.

² Cf. D&I 219C0845 du 24 mai 2019.

³ Sur la base d'un capital composé de 25 679 750 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.